

PRODUITS COSMETIQUES Réglementation-Formulation-Microbiologie

INSTITUT SCIENTIS est enregistré en tant qu'organisme de formation (numéro n° 11 75 54659 75).

DATES

- Mardi 28 Mars 2017
- Jeudi 1^{er} Juin 2017
- Jeudi 05 Octobre 2017

LIEU

PARIS (plan d'accès transmis avant la formation).

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation européenne relative aux produits cosmétiques.
- Connaître les bases de la formulation cosmétique.
- Posséder les notions fondamentales de la microbiologie.

FONCTIONS CONCERNEES

- Affaires réglementaires.
- R&D.
- Laboratoires de contrôle physicochimie et microbiologiques.
- Qualité.
- Marketing & Commercial.

PROGRAMME

Réglementation :

- I. Généralités et notions fondamentales :**
 - Les autorités en charge des produits cosmétiques
 - Le cadre réglementaire : Règlement 1223/2009
 - Les intervenants de la filière cosmétique
 - Notions générales de toxicologie
 - Les cibles physiologiques
- II. Le DIP (Dossier d'Information Produit)**
 - Description du dossier cosmétique
 - Rapport sur la sécurité

- ✓ Partie A
- ✓ Partie B
- ✓ Méthode de fabrication/BPF
- ✓ Preuve de l'effet revendiqué
- ✓ Données relatives à l'expérimentation animale

III. La NOTIFICATION

IV. Focus sur la rédaction d'un étiquetage conforme

V. A l'International

VI. Perspectives

Formulation:

- I. Les matières premières
- II. Les produits finis
- III. Les produits blancs, colorés et leurs applications, gels, patchs, lingettes, microformes encapsulées, nano émulsions, émulsions multiples, poudres cosmétiques colorées, maquillages, vernis, ...
- IV. Les tests afférents
 - physicochimique
 - stabilité
 - compatibilité contenant contenu
 - efficacité (revendication des allégations)

Microbiologie appliquée :

- I. Problématique
- II. Les essais microbiologiques applicables aux produits cosmétiques (challenge test selon la norme ISO 11930, contrôles de propreté microbiologique, Période après ouverture...)
- III. Les conservateurs

METHODE PEDAGOGIQUE

- Diaporama de présentation remis et envoyé par voie électronique.
- Exemples concrets, retours d'expériences et discussion.
- Questionnaire d'évaluation.
- Remise d'une attestation de fin de formation.

Les questions peuvent être transmises par courriel en amont de la formation à : institut@scientis.fr

INTERVENANTS

- Evaluateurs de la sécurité des produits cosmétiques.
- Docteur en Pharmacie, Ingénieur Chimiste et Microbiologistes.

INSTITUT SCIENTIS

Recherche-Conception-Réglementation

Organisme de formation n° 11 75 54659 75- Agrément Ministère Recherche (CIR)

SARL Capital social 30000€- 819 494 113 R.C.S. Paris

www.institut-scientis.fr / institut@scientis.fr / +33 (0)9 54 97 59

TARIF

Participant en poste : 850€HT, 10% de remise au-delà de deux participants par entreprise.

Participant en recherche d'emploi (justificatif demandé) : 400€HT

Le prix inclut les supports de formation, les pauses café et le déjeuner.

MODALITES DE REGLEMENT

- par virement bancaire :
IBAN : FR76 3006 6106 1100 0201 8960 114
BIC : CMCIFRPP
TVA intracommunautaire FR 85 819494113

- par chèque à l'ordre d'INSTITUT SCIENTIS.
A envoyer au 42, avenue Junot-75018 PARIS.

CONTACT

Téléphone : +33 (0)9 54 97 59 89

Courriels : institut@scientis.fr/contact@lmis.fr

INSTITUT SCIENTIS

Recherche-Conception-Réglementation

Organisme de formation n° 11 75 54659 75- Agrément Ministère Recherche (CIR)

SARL Capital social 30000€- 819 494 113 R.C.S. Paris

www.institut-scientis.fr / institut@scientis.fr / +33 (0)9 54 97 59